

**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 14 septembre 2016**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le quatorzième jour du mois de septembre deux mille seize, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Roland-Luc Béliveau, maire de Lacolle.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 14465-16

**Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
Démarrage**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu souhaite répondre aux demandes des représentants de l'UPA à l'effet de réaliser un Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

CONSIDÉRANT QUE l'importance de la zone agricole sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu et son apport à l'économie régionale sont indéniables;

CONSIDÉRANT QUE la région désire se doter d'une vision stratégique et d'un plan d'action prenant en compte la consultation et la concertation de l'ensemble des partenaires agricoles, municipaux et gouvernementaux sur l'avenir de l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE ce plan tiendra compte des enjeux de protection en matière du territoire et des activités agricoles et permettra l'ouverture du dialogue visant la reconnaissance du projet de Parc industriel régional par l'ensemble des partenaires à la démarche;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional Mme Renée Rouleau,
Appuyée par le conseiller régional M. Mario Van Rossum,

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu entreprenne les travaux de réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) d'ici le mois de mai 2017;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

Signé: Michel Fecteau, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


Me Joane Saulnier,
MRC du Haut-Richelieu